STOP À L'ACCORD MERCOSUR QUI DÉTRUIT LES FORÊTS TROPICALES !

Référendum contre l'arrêté fédéral du 2 octobre 2026 portant approbation de l'Accord de libre-échange entre les États de l'AELE et le Mercosur.

Publié dans la Feuille fédérale le 13 octobre 2026. Les citoyennes et citoyens suisses soussigné·es ayant le droit de vote demandent, en vertu de l'art. 141 de la Constitution fédérale et conformément à la loi fédérale du 17 décembre 1976 sur les droits politiques (art. 59a à 66), que l'arrêté fédéral du 2 octobre 2026 portant approbation de l'Accord de libre-échange entre les États de l'AELE et le Mercosur soit soumis au vote du peuple.

Seul·es les électrices et électeurs ayant le droit de vote en matière fédérale dans la commune indiquée en tête de la liste peuvent y apposer leur signature. Les citoyennes et citoyens qui appuient la demande doivent la signer de leur main.

Quiconque se rend coupable de corruption active ou passive relativement à une récolte de signatures ou quiconque falsifie le résultat d'une récolte de signatures est puni, selon l'article 281 respectivement l'article 282 du code pénal, d'une peine privative de liberté de trois ans au plus ou d'une peine pécuniaire.

REMPLIR IMPÉRATIVEMENT TOUS LES CHAMPS

NPA :	**Canton :**	**Commune politique :**				
No.	**Nom / Prénoms** (écrire de sa propre main et si possible en majuscules)	**Date de naissance** (jour/mois/année)	**Adresse** (rue et numéro)	Commander un drapeau et rester informé·e	Seulement rester informé·e	**Signature manuscrite**	Contrôle (laisser vide)
1.				☐	☐		
2.				☐	☐		
3.				☐	☐		
4.				☐	☐		
5.				☐	☐		

Expiration du délai référendaire : jeudi 21 janvier 2027

Le·La fonctionnaire soussigné·e certifie que les _____ (nombre) signataires dont les noms figurent ci-dessus ont le droit de vote en matière fédérale dans la commune susmentionnée et y exercent leurs droits politiques.		Sceau
Lieu :	Signature manuscrite :	
Date :	Fonction officielle :	

Cette liste, entièrement ou partiellement remplie, doit être retournée au plus tard **à la mi-décembre 2026** au Comité référendaire : Alliance contre la déforestation des forêts tropicales, Case postale, 3001 Berne.

LES VERT·E·S
VERTS.CH

SAUVONS L'AMAZONIE

NON À L'ACCORD DE LIBRE-ÉCHANGE AVEC LE MERCOSUR

ACCÉLÉRATION DE LA CRISE CLIMATIQUE

Cet accord de libre-échange accélère la déforestation massive de l'Amazonie, poumon de notre planète, et aggrave ainsi la crise climatique.

DESTRUCTION DU VIVANT ET DES HUMAINS

Les terres des petits paysans autochtones seront transformées en immenses monocultures qui appauvrissent la biodiversité, empoisonnent les sols et accaparent l'eau potable.

UNE CONCURRENCE DÉLOYALE

L'accord de libre-échange soumet nos paysans et paysannes suisses à une concurrence déloyale, p.ex. par l'importation massive de viande industrielle ou de vin.

GAS/ECR/ICR
nicht frankieren
ne pas affranchir
non affrancare

104046169
000001

B

P

pro clima

Alliance contre la déforestation
des forêts tropicales
Case postale
3001 Berne